

## SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE CHD / FIPHFP LE 24 JUIN 2025

Le FIPHFP œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique : Hospitalier, Territorial, Etat. Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.

Le CHD est pleinement mobilisé dans les politiques de l'emploi déployées dans le Var notamment par son implication dans les dispositifs déployés, notamment par le conseil départemental et par la diversité de ses recrutements.

A ce titre, il est pleinement engagé dans les politiques d'inclusion. C'est dans ce cadre, qu'il souhaite conclure avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique une convention permettant d'accompagner et de soutenir le CHD pour recruter certains profils ou de maintenir des personnes dans l'emploi.

L'impact du FIPHFP est majeur en France : en 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%.

Concrètement au sein du CHD, la politique d'inclusion des personnes en situation de handicap est proposée par un comité de pilotage intégrant la DRH, les organisations syndicales, la médecine du travail. La mise en œuvre est quant à elle confiée à un référent handicap, à la Commission de reclassement et d'adaptation des postes et à la médecine du travail.

En 2024, le CHD a mobilisé 126 547€ dont 69 190€ sont alloués par le FIPHFP. Les actions se sont portées par exemple sur

- L'accueil de 2 stagiaires en situation de handicap dans le cadre de PMSMP (Périodes de Mises en Situation en Milieu Professionnel).
- La participation à l'opération nationale du Duoday : cinq duos formés (dont deux sur des postes administratifs, un au bionettoyage et deux en service de soins).
- L'Amélioration des conditions de vie professionnelle et personnelle (appareillage auditif, poste d'accompagnement de vie professionnelle, etc.)
- L'adaptation de postes, avec la réussite la plus notable : l'évitement d'une inaptitude pour un aide-soignant de 29 ans grâce à l'acquisition d'un exosquelette
- Formation : 1 formation dans le cadre d'un reclassement statutaire et une autre dans le but de compenser son handicap

### A propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur [www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr) / suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP

### A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contacts presse

CHD – [communication@ch-draguignan.fr](mailto:communication@ch-draguignan.fr)

FIPHFP

Véronique Bonnet – 06 08 62 33 59 – [v.bonnet@agence-cid.fr](mailto:v.bonnet@agence-cid.fr)

Chloé Lemahieu – 06 89 57 84 63 – [c.lemahieu@agence-cid.fr](mailto:c.lemahieu@agence-cid.fr)